

# Schinner et Supersaxo

Autor(en): **Ræmy, Ch. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **7 (1899)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-8985>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» empressement à cet égard qui est au delà de toute expression.  
» Il ne serait pas mal à propos que vous questionniassiez un  
» peu le maître de poste de votre ville de la Tour, pour savoir  
» ce que sont devenues les lettres que je vous ai écrites. Je  
« soupçonne fort que quelqu'un les a retirées pour vous et pour  
» votre épouse, que j'embrasse avec toute la tendresse possible, etc. »

(*A suivre*).

A, DE MONTET.

---

---

## SCHINNER ET SUPERSAXO

Parmi les hommes les plus marquants qui vécurent au commencement du XVI<sup>me</sup> siècle on peut citer les Valaisans cardinal Schinner et Georges Supersaxo. Etroitement unis au début de leur carrière, devenus ensuite irréconciliables ennemis, ces deux personnages ont rempli le monde de l'éclat de leurs noms et du bruit de leurs querelles. S'ils fussent restés amis, ils auraient travaillé de concert au bonheur de leur patrie, tandis que par leur fatale division ils en devinrent le fléau. Ils ont personnifié en quelque sorte la lutte de l'Eglise et de l'Etat à la fin du moyen âge. Ils furent inconsciemment, et sans le vouloir, les précurseurs de la grande révolution religieuse du XVI<sup>me</sup> siècle. Ils ont contribué, l'un par ses prétentions excessives, l'autre par sa rébellion manifeste, à affaiblir le prestige de l'autorité, et ils ont plus ou moins fait perdre au peuple le respect de la religion. Les dissensions de Schinner et de Supersaxo ont eu d'ailleurs un puissant écho au-delà du Valais. Le contre-coup s'en fit ressentir jusque dans la ville et république de Fribourg, où il provoqua la mise en accusation, puis l'assassinat judiciaire du malheureux avoyer d'Arsent.

L'étude que nous allons entreprendre est intéressante à différents points de vue. Elle nous permettra aussi de jeter

un coup d'œil sur l'état de la société à l'époque où Luther et Calvin commencèrent à arborer l'étendard de la Réforme. — Cela dit, nous allons tracer la silhouette des deux grands personnages valaisans, en commençant par celui qui, par ordre d'ancienneté, apparut le premier sur la scène publique.

Georges Supersaxo (Auf der Flue) était homonyme et parent du belliqueux évêque Walther Supersaxo, si connu par ses guerres contre les Savoyards, qu'il mit en complète déroute dans la bataille de la Planta, livrée aux portes de Sion le 13 novembre 1475, et sur lesquels il conquit au printemps de l'année suivante presque tout le Bas-Valais.

Georges était né à Gliss près Brigue, où l'on voit encore son château et, dans une des chapelles de l'église paroissiale, le mausolée qu'il s'était fait construire d'avance en 1519, et où il est représenté avec sa femme Marguerite Lenner, leurs douze fils et onze filles, avec cette inscription :

*S. Annæ, divæ Virgini Matri, — Georgius Supersaxo, Miles aureus, — Hanc capellam edidit anno salutis 1519. — Altare fundavit et dotavit. — Jure patronatûs suis hæredibus reservato. — Cum ex Margaretâ uxore — Natos XXIII genuisset.*

Georges commença par être tabellion, notaire ou greffier. — De 1477 à 1480 il fut maire ou major de Moerel. — En 1488, il exerçait au nom de l'évêque la grande châteltenie d'Eifisch (aujourd'hui vallée d'Anniviers), où il signala son administration par des actes excessifs, entre autres par le supplice du feu infligé à deux frères sous prévention de sorcellerie. Ces faits provoquèrent un appel en cour de Rome. — Auparavant déjà il avait pris part aux expéditions de l'évêque Jost de Syllinen contre les Ossolains. Ces derniers, soutenus par les comtes d'Arona et par les ducs de Milan, avaient empiété sur les droits que les évêques de Sion possédaient en certaines vallées situées au sud des Alpes, et ils vivaient dans un état d'hostilité continuelle vis-à-vis des

Valaisans. Pour mettre fin à leurs violences, l'évêque leur déclara la guerre et son frère le chevalier Albin de Syllinen ayant passé le Simplon (en automne 1484) à la tête d'une armée valaisanne à laquelle s'étaient joints quelques Suisses, il porta le fer et le feu sur le territoire ennemi. Il s'y empara, au nom de l'Eglise de Sion, de plusieurs seigneuries et domaines. Il aurait poussé plus loin ses conquêtes sans l'intervention des Confédérés qui tentèrent, mais en vain, d'amener une réconciliation. Le bourgmestre de Zurich Hans Waldmann s'était prononcé pour le duc de Milan, tandis que Lucerne prenait fait et cause pour son combourgeois Jost de Syllinen. Il y avait trop d'animosité de part et d'autre pour que la paix fût de longue durée. Elle était troublée à tout propos par des escarmouches et des rixes sans cesse renaissantes. Les Valaisans isolés qui s'aventuraient en pays italien y étaient hués, souvent même tués. Un citoyen d'Uri, né en Valais, se rendant à Rome, se vit à Domo dépouillé de son argent et de ses habits par les soldats du duc.

A cette nouvelle, les Valaisans ne purent contenir leur indignation. Ils se préparaient à tirer une vengeance éclatante, lorsque la Confédération vint de nouveau mettre les bâtons dans les roues, mais sa médiation fut sans résultat.

Au printemps de l'an 1487, alors que les sentiers du Simplon étaient à peine praticables, les guerriers valaisans commandés par Albin de Syllinen, auxquels s'étaient joints 1,000 Suisses revenus de la guerre de Saluces, fondirent à l'improviste sur Antigorio et Vigizzo, où ils firent un butin considérable, puis ils mirent le siège devant Domo. Informé de ces événements, le duc de Milan envoya aussitôt son capitaine Trivulce avec 2,000 fantassins et 1,200 cavaliers. Alors la fortune tourna complètement contre les Valaisans et leurs alliés. Disséminés en plusieurs villages, ils furent enveloppés et traqués de toutes parts : les uns furent noyés au pont de Crévola, d'autres criblés de flèches sur les parois de rochers où

ils s'étaient réfugiés, d'autres périrent de faim dans les montagnes, où on retrouva leurs cadavres avec de l'herbe entre les dents. Les Italiens abusèrent insolemment de leur victoire et, sous prétexte des outrages qu'ils avaient à venger, ils commirent toutes sortes d'atrocités. A Domo, on porta des têtes sur des piques, on coupa les doigts des vaincus pour en orner les chapeaux, et l'on arracha même à quelques-uns les entrailles pour les vendre sur le marché de Milan. On évalue le nombre des victimes à 500 ou 700 Valaisans et 300 Lucernois. Mais les Italiens, toujours amis de l'hyperbole, ne se contentent pas de si peu : ils prétendent avoir massacré davantage, témoin l'inscription fastueuse qui se lit à Crévola dans la chapelle de St-Vital construite en mémoire de ce fait d'armes :

*Oratorium St-Vitalis martyris, in memoriam insignis victoriæ, sub ejus tutelâ ibi obtentæ contra invasores Valanos die 28a Aprilis MCCCCLXXXVII, quorum duo mille occisi fuere, tantum duobus ex nostris interfectis, noviter ædificatum sumptibus Crebulensium 1685.*

A la suite de ce sanglant revers le crédit de l'évêque Jost de Syllinen commença à baisser. Les Lucernois cessèrent de lui être favorables et il perdit son prestige en Valais. Les démagogues de ce pays, à la tête desquels apparaissait déjà Supersaxo, profitèrent de ses embarras pour amoindrir le pouvoir que les évêques de Sion, — en vertu d'une charte faussement attribuée à Charlemagne, — exerçaient depuis des siècles sur la vallée du Rhône. Ils lui firent signer à Naters (le 16 février 1488) une convention tellement désavantageuse pour les droits de l'évêché que le prélat ne voulut la ratifier que pour le temps de son administration, sans lier en rien ses successeurs.

Syllinen profita d'un peu de répit qu'on lui laissait pour exécuter différents travaux d'utilité publique, tels que la restauration des bains de Louèche où il érigea une église

paroissiale, des réparations aux châteaux épiscopaux de Naters et de Louèche, la reconstruction de celui de Martigny, enfin la bâtisse d'un pont en pierre d'une seule arche jeté sur le Rhône à St-Maurice. Le 29 juillet 1489, il vendit aux Bernois pour une somme de 11,444 florins de Fribourg, les mines d'argent situées en la vallée de Bagnes. Le dixième du produit de ces mines devait revenir au Valais, et les évêques de Sion furent à cette occasion reçus bourgeois de Berne.

Le Bas-Valais ayant été affranchi de la domination temporelle de la Savoie, Syllinen essaya aussi de s'exempter de la juridiction spirituelle de l'archevêque de Tarentaise. Mal lui en prit, car il fut cité pour ce fait en cour de Rome et condamné à payer une amende de 70 couronnes ou écus-bons de 25 batz.

Jodoc ne perdait néanmoins pas de vue ses projets sur la haute Italie. N'ayant pu digérer l'échec qu'il y avait subi, il brûlait de prendre sa revanche. Mais cette fois-ci Supersaxo, — soit qu'il fût gagné déjà par l'or du Milanais Ludovic Sforza, soit qu'il jugeât l'entreprise trop téméraire, — désapprouva hautement cette troisième expédition. Elle eut lieu quand même, mais l'évêque de Sion fut repoussé avec perte de Domo d'Ossola. On conclut alors une paix provisoire, pour faire cesser les bagarres et les scandales dont Dovedro, situé aux confins de l'Italie et du Valais, était particulièrement le théâtre. La même église paroissiale servant aux deux populations, le service divin y était fréquemment interrompu par des rixes et le sang coulait jusque dans le lieu saint. Il fut donc décidé que désormais chaque territoire aurait son temple et son culte à part, et peine de mort fut prononcée contre quiconque se rencontrerait dans une autre église que la sienne.

En 1495, l'infatigable Jodoc fait une quatrième incursion dans l'Eschenthal (Val d'Ossola) et au 7 octobre, nous le retrou-

vons sous les murs de Verceil à la tête d'une armée de 8 à 10,00 Suisses et Valaisans qu'il avait amenés au roi de France Charles VIII. Très brillante à ses débuts, cette expédition se termina par des revers qui amenèrent la chute irrémédiable de Syllinen. — Supersaxo n'eut pas de peine à persuader au peuple qu'un prélat aussi turbulent et qui avait fait répandre en pure perte tant de sang innocent était devenu impossible en Valais. La terrible *Massa* fut dressée contre lui et, en vertu d'une sentence arbitrale rendue le 15 avril 1496 par les délégués de Lucerne, Berne, Uri, Schwytz, Unterwald et Fribourg, Syllinen dut résigner l'évêché et quitter le pays avec quatre chevaux, ses hardes et son bréviaire. Son frère Albin et sa famille furent enveloppés dans sa disgrâce : tous leurs biens furent confisqués jusqu'à plein acquittement de leurs dettes que l'on disait être immenses.

En vain l'évêque exilé s'adressa-t-il au St-Siège. Le Vatican, qu'il avait irrité par son alliance avec la France, se montra inexorable : Alexandre VI, le fameux pape Borgia, ne répondit aux doléances du vieillard que par une bulle d'excommunication qui fut fulminée le 27 août de la même année.

C'est depuis cette époque que Georges Supersaxo devint riche et puissant. Il fit placer sur le siège épiscopal une de ses créatures, le chanoine Nicolas Schinner, vieillard aussi dépourvu de génie que de force. L'administration de ce dernier ne fut cependant pas tout à fait inféconde. Elle fut marquée par la publication du bréviaire sédunois, qui n'était écrit auparavant que sur parchemin et qui fut imprimé pour la première fois à Bâle en 1497.

Si l'histoire a peu parlé de Nicolas Schinner, c'est peut-être parce que, éblouie par le contraste, elle ne pouvait partager son admiration entre le prélat humble et débonnaire qui avait accepté l'épiscopat en des temps difficiles et son trop brillant successeur. Le neveu a effacé la gloire de

L'oncle, comme le radieux soleil levant fait pâlir les clartés crépusculaires de l'aube. Mais il est temps de nous occuper maintenant d'un nouveau personnage sur qui va se concentrer tout à l'heure l'attention générale de l'Europe.

Mathieu Schinner était parti de bien bas pour s'élever bien haut. Né de parents peu aisés, en 1456, à Mühlbach, paroisse d'Ernen au dixain de Conches, il montra dès son enfance tant d'esprit et de dispositions si précoces qu'un vieillard avait prédit qu'il deviendrait un jour évêque et qu'il serait prince. Cet horoscope flatta la vanité du jeune Mathieu, qui s'appliqua de toutes ses forces à réaliser la prophétie. Il commença ses études à Sion, puis à Berne et à Zurich. A Berne il logeait chez une pauvre veuve que, devenu cardinal, il visita plus tard et combla de riches présents. En attendant, il gagnait sa vie comme il pouvait, soit en mendiant dans les rues, soit en chantant des vers de sa composition ou en donnant des leçons privées, entre autres aux enfants de son protecteur Georges Supersaxo. Après avoir fait ses humanités, il alla se perfectionner à Como à l'école du célèbre Théodore Lucin. Quand le professeur était empêché, il remplissait sa chaire avec la même distinction : il excellait surtout à faire ressortir les beautés de Virgile et d'Ovide.

Engagé dans les ordres, il devint curé d'Ernen, où il reçut en 1496 la visite pastorale du chef du diocèse. Le sermon qu'il prêcha en cette circonstance devant Mgr de Syllinen était plus remarquable peut-être par sa logique serrée que l'onction évangélique dont l'orateur paraissait médiocrement doué.

L'évêque fut ravi de trouver chez un simple curé de campagne tant d'éloquence et une bibliothèque si richement fournie d'auteurs classiques : aussi promit-il de lui procurer un rapide avancement. L'année suivante Mathieu Schinner fut pourvu d'une stalle au chapitre de Sion, il devint ensuite doyen de Valère, puis administrateur du Diocèse. Son oncle,



Nicolas Schinner, ayant renoncé aux fonctions épiscopales, il lui succéda le 20 décembre 1499. Il devint ensuite le bras droit du pape Jules II, par qui il fut promu cardinal le 20 mars 1511, et il occupa en même temps plusieurs charges importantes, telles de légat apostolique et impérial, membre du conseil intime de deux empereurs, général en chef de toutes les armées papales en Italie. Au conclave de 1513, il ne lui manqua, dit-on, qu'une seule voix, la sienne propre, pour être élu pape, plutôt que Jean de Médicis. Au conclave de 1522 il obtint 10 suffrages, mais la faction française était contre lui.

Mathieu Schinner possédait une mémoire prodigieuse, il joignait à une grande habileté politique une éloquence entraînante, s'exprimant aussi bien en italien qu'en allemand. Il faisait ses délices de la lecture des anciens poètes et des philosophes. Il appartenait, en un mot, à cette pléiade d'érudits et d'esprits cultivés, tout imprégnés du souffle de la Renaissance, qui firent l'ornement de la cour des Médicis à Florence et de celle de Léon X à Rome.

Dans les commencements de son épiscopat, Mathieu marchait la main dans la main avec Georges Supersaxo. Entre ces deux hommes, dont l'un devait tout à l'autre, la bonne harmonie n'aurait, semble-t-il, jamais dû être troublée. Pour cimenter de plus en plus l'union de celui qui était la tête tandis que l'autre était le bras, un double mariage allait réunir deux familles. Gaspard, neveu de l'évêque, était fiancé à Etiennette, fille de Georges Supersaxo à peine nubile, et François Supersaxo épousait Christine Schinner.

La cérémonie de ces fiançailles eut lieu vers l'an 1507, dans une demeure quasi princière que Supersaxo possédait à Sion. Cette maison historique, aujourd'hui propriété de la famille de La-Vallaz, est remarquable surtout par une grande salle qui est une des principales curiosités de la capitale du

Valais. En voici la description donnée par feu M. Charles-Louis de Bons :

« Cette pièce, véritable chef-d'œuvre de patience et de goût, occupe la hauteur de deux étages. Sa longueur et sa largeur sont proportionnées à son élévation. Deux rangs de fenêtres superposées éclairent ce vide immense. Mais la partie la plus remarquable est le plafond, construit tout entier en boiserie. Il représente un grand ciel, coupé de bandes rayonnantes. L'artiste a semé à profusion des étoiles sur le fond d'azur. Des médaillons, enchâssés dans des carrés sculptés, coupent çà et là le champ céleste. Du milieu de la voûte descend un énorme pendentif à niches, terminé par un médaillon où le ciseau a creusé une Nativité dorée ; ces niches sont remplies par les bustes des évangélistes de grandeur naturelle. Les quatre quartiers des armes de Georges Supersaxo se croisent aux quatre angles de la salle. Enfin, autour du plafond, règne une longue inscription en lettres d'or d'un demi-pied de hauteur, destinée à perpétuer le souvenir du fondateur de cette demeure princière et de son dévouement envers le chef du pays. »

Voici les inscriptions qu'on lit sur le plafond.

*Virgo quem genuit divinum natum adorat.*

Autour du ciel étoilé les six vers de la quatrième églogue de Virgile dans lesquels on a cru voir une allusion à la naissance du Sauveur du monde, prédite, comme on le sait, par David et par la Sibylle de Cumes :

*Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.*

*Jam redit et Virgo, redeunt saturnia regna ;*

*Jam nova progenies cælo demittitur alto.*

*Tu modo nascenti puero, quo ferrea primum*

*Desinet ac toto surget gens aurea mundo,*

*Casta fave Lucina : tuus jam regnat Apollo.*

L'inscription autour du plafond est instructive pour ceux qui se complaisent à la chronologie :

*Anno ab Adam 5199, a diluvio Noe 3957, a nativitate Abraham 3019 a David regno 1039, a captivitate Judæorum 545, ab urbe conditâ 759, imperii Augusti Cæsaris 42, beatissima Virgo Maria, ætatis suæ 14, Dei Filium concepit. — Ab ejus autem santâ nativitate 1505 Georgius Supersaxo hanc domum edidit sibi, dominante Mathæo.*

Dans un des angles :

*Jacobinus de Alagradis, lignifaber hæc manu fecit.*

Georges Supersaxo était, comme on le voit, aussi ami des beaux-arts que féal sujet de son prince-évêque. Il se couvrait volontiers du manteau de la religion et il affectait beaucoup de zèle pour la foi : il ne l'avait que trop prouvé en faisant brûler de prétendus sorciers ou hérétiques. Mais il était par dessus tout ambitieux. Il lui convenait fort d'être évêque laïque du Valais et d'exercer comme tel la souveraineté effective, tout en laissant à son collègue crossé et mitré avec la souveraineté nominale la responsabilité du pouvoir. Il était, en un mot, de ces gens qui se servent de l'Eglise, bien plus qu'ils ne la servent. Les prêtres et les évêques n'étaient bons à ses yeux qu'autant qu'ils emboîtaient le pas de sa politique : s'avisaien-ils de lui résister, il les déposait.

Or, Supersaxo ne rencontra pas en Mathieu Schinner cette reconnaissance sans bornes et ce dévouement absolu sur lesquels il avait cru pouvoir compter. Le caractère du nouvel évêque était autrement trempé que celui de son oncle et prédécesseur Nicolas. Ce n'était pas une de ces cires molles que l'on peut pétrir et façonner comme l'on veut, ni un de ces esprits malléables qui passent au laminoir et qui s'aplatissent au gré de l'artiste. Après avoir été le protégé, ou si l'on veut, la créature de Supersaxo, il refusa d'en devenir l'instrument. Deux volontés de fer se trouvant ainsi en présence l'une de l'autre, il devait en résulter tôt ou tard un conflit.

La mésintelligence entre les deux grands hommes d'Etat valaisans prit sa source dans la politique européenne, sur laquelle les Suisses étaient profondément divisés à cette époque, prenant parti les uns pour la France, d'autres pour l'Autriche ou l'Espagne. Après avoir glorieusement conquis leur indépendance sur les champs de bataille, nos ancêtres ne se contentaient déjà plus d'être libres ; ils voulurent avoir à leur tour des sujets, de vastes possessions, des bailliages. Les décorations, les titres honorifiques, les grosses pensions, que l'on pouvait gagner au service des monarques, exerçaient sur eux une attraction fascinatrice.

Ils avaient oublié les recommandations de Nicolas de Flue : « N'étendez pas trop le cercle de vos alliances. Ne vous » mêlez pas des querelles étrangères. Gardez-vous de toute » dissension. Loin de vous la pensée d'accepter de l'argent » pour prix de la patrie. » Loin de prêter l'oreille aux avertissements prophétiques de leur pacificateur, les Suisses du XVI<sup>e</sup> siècle n'avaient d'admiration que pour l'étranger, dont ils copiaient servilement les modes et les usages. Après avoir perdu leur simplicité primitive, ils avaient laissé refroidir la sainte flamme du patriotisme. La vénalité, cette plaie des républiques, était à l'ordre du jour et parmi nos plus hauts magistrats bien peu étaient exempts de la maladie régnante. O temps, ô mœurs ! se fut écrié un émule de Cicéron, que sont devenues les antiques vertus qui décoraient jadis la maison des Attinghauser, des Werner Stauffacher et des Arnold de Melchthal !...

Georges Supersaxo, après avoir fait, comme on l'a vu, à l'évêque Syllinen un crime de son attachement pour la France, s'était jeté lui-même à corps perdu dans les bras de cette dernière. L'or de Louis XII avait opéré cette étrange conversion et avait transformé le ci-devant partisan de Sforza en un gallophile acharné. Mathieu Schinner, de son côté, avait épousé non moins chaudement la cause de Jules II et s'était

associé à ses plans, dont il avait tout de suite compris la haute portée. Arracher la péninsule au joug de l'étranger, chasser les barbares (c'est ainsi que l'on désignait les hommes du Nord et particulièrement les Français) de tout le territoire ; fonder l'Italie une, forte et grande sous le sceptre du Pape-roi qui eût absorbé les trop remuantes républiques et les principautés minuscules : tels furent les rêves grandioses auxquels Mathieu Schinner prêta le concours de son bras et de son génie. De là son opposition puis sa haine contre Supersaxo. Il nous reste à faire voir comment l'antagonisme des deux chefs valaisans se répercuta sur les bords de la Sarine et y occasionna la sanglante tragédie dont François d'Arsent fut le héros et la victime.

(*A suivre*).

Ch. DE RÆMY, abbé.

---

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Dans la dernière séance de la **Société d'histoire de Fribourg**, M. de Schaller a lu une intéressante lettre du comte du Bourg, général français, au comte du Luc, ambassadeur de Louis XIV en Suisse, et contenant le récit de la victoire de Rumersheim, remportée par lui sur les impériaux. Elle est datée du 30 août 1709. C'était l'époque de la guerre de la Succession d'Espagne entreprise par l'Europe contre Louis XIV pour empêcher à son petit-fils Philippe d'Anjou d'entrer en possession de la monarchie espagnole. La Suisse aurait dû rester neutre, mais les cantons protestants, sollicités par un gentilhomme vaudois de la famille de St-Saphoriu, général-major et vice-amiral au service d'Autriche, prêtèrent un appui secret aux coalisés. Il fallut toute l'énergie et l'habileté du comte du Luc pour déjouer ces intrigues.

Un jour, le corps d'armée allemand du général de Mercy traverse le territoire helvétique près de Bâle. Du Luc proteste immédiatement auprès de la Diète de ce que la Suisse ne garde pas sa neutralité. En même temps, il dépêche des courriers à Huningue, au maréchal français d'Harcourt. Celui-ci envoie aussitôt quelques régiments, aux ordres du comte de Bourg, contre l'ennemi. La rencontre a lieu à Rumersheim, près du Rhin, à une certaine distance